



KRWAZÉ FÉNOIR DÉFILÉ HALLOWEEN 2026

- Salle Gramoune Lélé -

Organisateurs :



Géré par :



/ Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement à tout moment si nécessaire /

Dernière modification le 07/10/2026 - Article 2 : Conditions et limites de participation

Engagement du participant : Toute personne physique qui s'inscrit, et à fortiori qui participe au défilé, s'engage à respecter sans réserve le présent règlement dans son intégralité. Aucun participant ne pourra se prévaloir d'une méconnaissance du présent règlement.

Article 1 : GÉNÉRALITÉ

Le défilé cosplay libre d'Halloween du Krwazé Fénwar est organisé par l'association OTAKU PROD et son partenaire BiSiK. Il est géré par l'Agence 4Y. Il se tiendra le **samedi 31 Octobre 2026 à 20h30** (horaire sous réserve de modification) à la salle Gramoune Lélé à Saint Benoît de La Réunion.

Article 2 : CONDITIONS ET LIMITES DE PARTICIPATION

Le défilé cosplay est ouvert à tous ! Pas de limite d'âge.

Le thème : Halloween et Pop Culture

Les catégories de costumes autorisées sont :

- costume ou personnage d'halloween (vampire, zombie, sorcière, etc)
- cosplay et pop culture (manga, jeux vidéo, bande dessinées, film, etc)

Les costumes peuvent être achetés ou fabriqués à la main. Le but est de présenter son personnage au public dans une ambiance festive.

Participation en solo ou en groupe (**maximum 3 personnes**).

Article 3 : LES INSCRIPTIONS ET LES MÉDIAS

L'inscription au défilé libre est gratuite (hors billet d'entrée à l'événement).

Les inscriptions :

- **Les prestations sur bande sonore ou vidéo sont autorisées uniquement sur les inscriptions en ligne réalisées avant le 27 octobre 2026 à minuit.**
- Les participants qui n'auront pas de prestation peuvent défiler librement sur scène sur une musique choisie par l'équipe organisatrice.

Pour des raisons logistiques, il ne sera pas possible de demander une piste sonore spécifique le jour-j.

Si vous êtes mineur, un adulte responsable doit valider votre inscription.

Pour les inscriptions avec prestations :

Vous devez obligatoirement vous inscrire en ligne avant le 27 octobre 2026 et transmettre votre fichier audio/vidéo lors de votre inscription. Aucun fichier ni demande de modification ne sera accepté sur place le jour de l'événement.

Formats autorisés :

- Audio uniquement : MP3 ou WAV (256 kbps minimum)
- Vidéos : MP4

 **Attention :** L'organisateur ne sera pas tenu responsable en cas de fichier non conforme aux normes techniques de diffusion entraînant un dysfonctionnement lors du passage.

Pour les inscriptions sans prestation :

Vous pouvez vous inscrire en ligne ou directement sur place le jour de l'événement jusqu'à

20h. Aucun fichier n'est requis : les participants défilent sur des sons d'ambiance sélectionnés par les DJ Pop culture de la soirée.

Article 4 : LES CONDITIONS D'ACCEPTATION

En participant à ce défilé, vous vous engagez à respecter le présent règlement ainsi que les consignes générales de l'événement. L'organisation se réserve le droit d'annuler la prestation de toute personne en cas de comportement inapproprié ou de non-respect des règles.

**L'organisation se réserve également le droit de refuser un participant si son costume n'est pas adapté au grand public.*

Article 5 : LES RÈGLES GÉNÉRALES

Les règles énumérées ci-dessous sont applicables aux participants du Défilé libre. Lesdites règles ne seront pas applicables aux cosplayeurs généraux ou aux personnes costumées présentes dans le public du festival.

- **Une loge mixte** sera mise à disposition des participants. Celle-ci sera équipée de miroirs, tables et chaises et vous permettra d'y laisser vos affaires personnelles le temps du défilé. **Il est interdit de manger dans les loges.**
- Tout comportement inapproprié (vu ou dénoncé) sera géré par l'équipe organisatrice qui se réserve le droit de révoquer l'accès aux loges si nécessaire.
- **Le festival Krwazé Fénwar** et ses partenaires ne sont pas responsables des participants ni de leurs accessoires en loge ou sur scène.
- **Tenues et accessoires** : Nous autorisons les costumes et tenues de scène ne comportant pas d'éléments dangereux et/ou à caractère sexuel. Les tenues doivent être adaptées à un public de tout âge.
- Le festival **Krwazé Fénwar** se réserve le droit d'annuler, de suspendre et/ou de modifier le défilé, ou toute partie de celui-ci, en cas de défaillance technique ou tout autre facteur ne relevant pas de l'association, ou des inconvénients raisonnables, l'intégrité ou le bon fonctionnement du défilé, tel que déterminé par **l'Agence 4Y** à sa seule discrétion. **Otaku Prod, Bisik & Agence 4Y** se réservent le droit d'arrêter ou d'interdire le passage de toute personne qui, selon eux, altère le bon déroulement du défilé ou enfreint le règlement. Toute tentative de toute personne visant à saper délibérément le déroulement légitime du défilé peut constituer une violation du droit civil et pénal. Si cela se produit, **Otaku Prod** se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts à ces personnes dans la mesure permise par la loi.
- **Limitations de responsabilité** : L'association **Otaku Prod** et ses partenaires ne sont pas responsables : (1) les défaillances techniques de toute nature, y compris, mais

sans s'y limiter, les dysfonctionnements, les interruptions ou les déconnexions des lignes téléphoniques ou du matériel ou des logiciels du réseau; (2) une intervention humaine non autorisée dans toute partie du processus d'inscription ou du défilé; (3) une erreur technique ou humaine pouvant survenir lors du défilé ; ou (5) tout préjudice corporel ou matériel pouvant être causé directement ou indirectement, en totalité ou en partie, par la participation du participant au défilé.

- L'organisation se réserve le droit de clore les inscriptions à tout moment ou si le nombre de capacité maximale de participation est atteint.

Article 6 : AVOIR DU SAVOIR VIVRE

- Les participants doivent faire preuve de responsabilité et de courtoisie envers les autres visiteurs de l'événement.
- L'événement est familial et convivial.
- Veuillez-vous abstenir de porter ou d'utiliser des substances susceptibles d'interférer avec le costume d'un autre participant. Si vous portez de la peinture pour le corps ou du maquillage, assurez-vous que celui-ci n'entre pas en contact avec d'autres personnes. N'apportez rien sur la scène qui puisse endommager la scène ou les costumes des autres participants. Ne laissez rien sur scène à aucun moment avant ou après votre prestation.

 **Attention :** Les cosplayers/personnes costumées en général doivent adhérer aux règles de l'événement, notamment :

- Les tenues doivent être favorables à la famille.
- L'armement et les accessoires doivent être sûrs
- Les cosplayers doivent respecter les autres cosplayers et les visiteurs.
- **Otaku Prod; Bisik & l'Agence 4Y** ne seront pas responsables en cas de comportement inapproprié du public envers les cosplayers/personnes costumées. Mais nous serons à votre disposition si un problème survient.
- Tout objet et geste à caractère discriminatoire ou pornographique, incitant à la violence ou qui la provoque ne sera pas autorisé.

Article 7 : DROIT À L'IMAGE / PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En participant au défilé cosplay vous acceptez le présent règlement dans son intégralité. Vous acceptez également que l'événement, **l'Agence 4Y** et ses sponsors puissent utiliser votre image, vos images fixes et vos vidéos à des fins promotionnelles et administratives sur toute autre plate-forme ou support. Vous acceptez que ces images / vidéos puissent être utilisées sans autorisation ni montage préalable. Par conséquent, vous acceptez de

consentir de votre plein gré à une telle utilisation et qu'une telle utilisation ne doit en aucun cas être considérée comme une violation de votre vie privée.

Les participants à l'opération reconnaissent qu'aucune rémunération d'aucune sorte ne leur sera versée au titre de la captation, l'enregistrement de leur image ou de l'utilisation de cet enregistrement. Ils reconnaissent en particulier à l'organisateur le droit de synchroniser des images et sons, relatifs à sa prestation sans qu'aucune rémunération ne soit due par l'organisateur à ce titre.

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant la compétition (*logo, images, photos, vidéos, etc*), sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite. Les participants s'engagent en outre à respecter les droits de propriété intellectuelle des tiers.

Article 8 : PASSAGE SUR SCÈNE

Le staff ne pourra pas transporter, pousser ou soutenir le costume. Aucune aide sur scène n'étant autorisée, les participants devront donc prévoir un costume qui puisse être mobile et stable sans aucune aide humaine. Votre costume doit permettre le mouvement avec une assistance limitée. De plus, votre costume ne peut pas être construit sur scène.

- Aucun langage offensant n'est permis, pas d'épithètes raciaux ou sexuels ; aucun blasphème ne sera autorisé et peut conduire à la radiation et à la disqualification immédiate.
- **N'apportez rien sur la scène qui puisse endommager la scène ou les costumes des autres participants. Ne laissez rien sur scène à aucun moment avant ou après votre prestation (exemple : confettis, paillettes, décors ou autre).**
- Les candidats ne peuvent pas utiliser le temps de scène pour faire des manifestations politiques, religieuses, sexistes, racistes, insultantes ou autres qui ne sont pas liées à leurs performances. Si cela est fait, cela peut entraîner votre révocation et votre disqualification immédiate.
- Ne pas sauter sur ou en dehors de la scène - veuillez utiliser les entrées et sorties de scène officiellement désignées.

Lorsque vous êtes appelé à passer sur scène, veuillez suivre les instructions du **Staff 4Y** et pensez à prendre une pause avant de quitter la scène pour prendre des photos et des vidéos.

Les décors ne sont pas autorisés.

Vous devez monter sur scène avec vos accessoires et quitter la scène avec vos accessoires. Ne laissez rien derrière vous.

Article 9 : LES INTERDICTIONS

Certaines de ces règles peuvent paraître logiques pour la plupart d'entre vous, mais un rappel vaut mieux qu'un imprévu.

Si vous avez une question sur votre contenu, n'hésitez pas à contacter l'**Agence 4Y**.

* Voir à la fin du règlement nos coordonnées

- Soyez lucides : Si vous pensez que votre costume ou votre présentation est peut-être trop risquée ou offensante, c'est probablement le cas.
- Les costumes ne peuvent pas promouvoir ou inciter, à la sexualité, l'alcool, les drogues illicites, le tabac, les armes à feu / armes (*ou l'utilisation de tout ce qui précède*), toute activité qui peut sembler dangereuse ou inapproprié pour le grand public, ou tout programme politique particulier incitant à la haine.
- Les costumes ne peuvent pas représenter, et ne peuvent pas eux-mêmes être en violation de la loi.
- Naturisme interdit. Tous les costumes doivent être suffisamment couvrants pour pouvoir être portés en public. Ils doivent être de bon goût et convenir à un spectacle familial. Gore, violence graphique, sexuel ou autres éléments répréhensibles peuvent constituer des motifs de disqualification déterminés par les juges ou le personnel. Cette décision sera définitive.
- Aucun langage offensant n'est permis, pas d'épithètes raciaux ou sexuels ; aucun blasphème ne sera autorisé et peut conduire à la radiation et à la disqualification immédiate.
- Aucune activité ou contact sexuel - réel ou implicite, sera permis et pourra conduire à la destitution et à la disqualification immédiate.
- Aucun feu, flamme, fumée, brouillard, neige carbonique, lasers, gaz, liquides ou éléments sous pression ne sera autorisé, à moins d'une autorisation préalable de l'**Agence 4Y** ET du prévôt des incendies de la convention. Ceux-ci ne peuvent être utilisés que pour des représentations sur scène.
- Aucune substance salissante, humide, sèche ou grasse ne peut être utilisée.
- L'utilisation de tout fluide corporel (*y compris, mais sans s'y limiter, le sang et la salive*) est strictement interdite pour des raisons d'hygiène et de santé.

Les participants doivent se conformer à la politique générale sur les armes suivante:

- Tandis que vous vous déplacez lors de l'événement, TOUTES les objets ressemblant à une arme doivent être gainées, dissimulés, protégés ou autrement rendus non létales. Cela inclut les armes factices avec des pointes, des arêtes ou un excès de poids excessif.

- Vous pouvez dégainer vos armes pour des photos et devez les ranger ensuite pour des raisons de sécurité.
- Il n'est pas permis de pointer des armes sur des personnes non consentante
- Les armes peuvent être exposées pour des photos, des vidéos, des jugements et des représentations sans que des mesures de sécurité ne soient mises en place, à condition que la personne agisse de manière responsable.
- L'armement peut être confisqué (*jusqu'à la fin de la journée*) si les organisateurs reçoivent des plaintes ou estiment que l'objet constitue un danger pour les autres.
- Les cosplayers sont responsables de la manipulation et de la sécurité de TOUS les accessoires ou armes introduits dans l'exposition. Toute blessure d'autres exposants sera traitée sévèrement. Nous ne sommes pas responsables des blessures, pertes, vols ou dommages encourus.
- Les ailes, les gros accessoires ou les grands costumes seront autorisés, à condition que **leur hauteur ne dépasse pas 2,5 m de hauteur et 2 m de largeur**. Si possible, détachez les ailes et autres pièces faisant partie de votre costume. Nous vous demandons d'être en sécurité et conscients de votre présence dans la convention et sur scène. Vous serez responsable de TOUS les dommages causés à la scène, à l'éclairage, aux aspects techniques ou à toute propriété du site. En participant, vous garantissez également aux organisateurs et ses partenaires les dommages que vous subissez du fait de votre participation, notamment les blessures, la maladie, les réactions allergiques ou le décès.

À la discrétion de Sécurité sur le site, les éléments suivants peuvent être autorisés :

- Boucliers en plastique et en métal ;
- Accessoires légers en plastique / PVC / bois légers
- Les pistolets jouets, tant qu'ils ne ressemblent pas à des vrais, ne peuvent pas fonctionner ni tirer de projectiles et ont une pointe orange sur le canon. Le canon de toutes les armes à feu à propulsion doit être recouvert de capuchons de couleurs vives. Les arcs de soutien seront autorisés à condition que toutes les flèches aient des pointes souples en mousse ou en carton.
- Si l'un des éléments ci-dessus est jugé dangereux par la sécurité, il ne sera pas autorisé à l'intérieur du site. Les articles en question ne seront autorisés que s'ils sont considérés comme étant sûrs et ne causeront pas de préjudice aux autres parties à l'événement.

Les articles suivants sont interdits sur le site :

- Armes à feu fonctionnelles (*y compris les armes à air comprimé, les armes à balles, les pistolets, les pistolets de paintball et les pistolets à plomb*)

- Répliques d'armes à feu réalistes (*y compris des reproducteurs, des armes factices ou de jouets pouvant être confondues avec des armes à feu fonctionnelles*)
- Armes à projectiles fonctionnelles (*notamment pistolets, arbalètes, arcs longs, bombes serpentins, lance-pierres, ballons à eau et pistolets à eau*)
- Armes à lames de métal affûtées (*y compris haches, poignards, écoutilles, couteaux, kunai, shuriken, épées, cannes d'épée et couteau à cran d'arrêt*)
- Explosifs (*y compris les pétards et les feux d'artifice*)
- Produits et Armes chimiques (*y compris les aérosols chimiques et le gaz poivré, bombe de peinture*)
- Armes contondantes (*y compris les poings américains, massues et nunchaku*)
- Armes de soutien (*y compris les accessoires en métal, fibre de verre, PVC, bois et verre*)
- Instruments produisant des niveaux de bruit excessifs tels que vuvuzelas, sifflets et cornes
- Les fouets
- Drones sans autorisation

Tous les costumes et accessoires sont soumis à des contrôles aléatoires par les responsables de la santé et de la sécurité de la convention, à leur discrétion. Si de tels costumes ne sont pas conformes aux règles susmentionnées, ils peuvent être retirés immédiatement.

**Merci d'avoir pris connaissance de ce règlement, au plaisir
de vous voir sur scène !**

Nos coordonnées :

Instagram : [@agence4y](#)

Facebook : [4Y](#)

Site internet : <https://agence4y.fr/>

Mail : contact@agence4y.fr

Coordonnées de la convention :

Instagram & Facebook : [@otakuprod_re](#)

Site internet & Billetterie : bisik.re